

Cher-e-s camarades, cher-e-s collègues, je salue l'initiative de l'Union départementale des syndicats et son invitation à participer et intervenir dans ce contre-forum. Il s'agit du premier rendez-vous social de la rentrée 2018.

Ainsi donc les usagers, les agents publics sont appelés à participer à la transformation de l'action publique !?

Le nouveau président et son gouvernement, le ministre de l'Action et des Comptes publics ont lancé un programme de transformation de l'action publique dénommé Comité action publique 2022.

Le programme du comité d'action publique 2022 est d'identifier des «réformes structurelles et des économies significatives et durables», sur l'ensemble du champ des administrations publiques.

Avec un comité de pilotage composé de 34 «experts» triés sur le volet. Personnalités, banquiers, chefs d'entreprises, économistes et dirigeants de think-tank libéraux, parlementaires, élus locaux, et hauts fonctionnaires. On peut avoir plus d'un doute sur la philanthropie et au contraire les motivations technocratique et mercantile d'un tel panel. Citons par exemple le président du conseil d'administration de Safran, pour les cercles patronaux avides du gâteau des services publics ou Enrico LETTA l'ancien président du conseil italien dont la politique libérale d'austérité se caractérisait aussi par la « réforme du travail», la réduction des dépenses publiques, les suppressions massives de fonctionnaires et l'ouverture au marché des services publics...

Le 24 novembre, Gérald Darmanin ministre de l'Action et des Comptes publics a lancé le Forum de l'Action publique qui vise sur une durée de trois mois à recueillir les avis de tous ceux qui souhaitent «réinventer le service public». Force est de constater que les agents publics n'y ont pas répondu, de ce point de vue l'opération gouvernementale est déjà un échec.

Ces chantiers portent sur «la simplification administrative, l'amélioration de la qualité de service, la transformation numérique, la rénovation du cadre des ressources humaines, l'organisation territoriale des services publics, et la modernisation de la gestion budgétaire et comptable».

Mais c'est quoi !?

- « une plus grande qualité de service pour les usagers » en réalité une adaptation doctrinale de la finalité de l'État mise au service de l'économie, relation de confiance, abandon de missions...!

- « de meilleures conditions de travail pour les agents » en réalité la modernisation par le numérique, la suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires. Le

rétablissement du jour de carence déjà condamné en 2013 car injuste, inefficace et stigmatisant.

- « des économies pour les Français » en réalité 60 mds d'euros d'économies de réduction des dépenses publiques, mais toujours plus d'exonérations et de cadeaux aux entreprises et aux plus riches...!

- « la rénovation du cadre des ressources humaines » dans le langage libéral « la rénovation » et la «modernisation» consiste à introduire dans la gestion des personnels des administrations publiques les méthodes et techniques de gestion du secteur privé issu du concept de flexibilité. Un alignement des modes de gestion de l'administration sur ceux des entreprises privées, consistant à nier l'importance des lois et règlements et des processus et procédures d'application. La recherche de rentabilité et de satisfaction des usagers devenus clients considérés uniquement comme des consommateurs de services et non comme des citoyens. A l'opposé de nos principes statutaires qui garantissent l'égalité, l'indépendance et la responsabilité.

L'application de la doctrine de flexibilité se traduit par une déréglementation des systèmes de fonction publique de carrière relevant de la loi. Il s'agit donc de la casse pure et simple du statut imaginé et mis en œuvre dans les jours heureux de la Libération.

C'est dans ce but que le comité est invité à proposer des « transferts au secteur privé, voire des abandons de missions » et de remettre un rapport fin mars 2018...

Sans illusion la CGT, par la plume de Philippe Martinez, a donc rejeté sa participation à cette opération qui dans son annonce même tirait déjà des conclusions avec des objectifs affichés déjà annoncés :

- pour l'Etat et ses opérateurs 10 mds d'euros d'économie en supplément des mesures qui seront mises en place d'ici 2019 et atteindre pour 2022, 50 000 suppressions de postes équivalent temps plein.
- pour les administrations de Sécurité sociale par un montant d'économie de 10 mds.
- pour les collectivités territoriales, déjà saignées de 11 mds dans le mandat précédent, par 16 mds et suppression de 70 000 postes en plus des CAI.

Leurs recettes nous les avons déjà vues à l'œuvre pour la Poste et les télécommunications, le logement social, le transport ferroviaire, l'énergie avec l'augmentation de + de 200 % de la facture d'électricité pour l'usager.

Il ne s'agit que de cautionner l'appauvrissement et la destruction de l'État social et offrir ses missions aux marchés sans jamais se poser la question des dépenses publiques socialement utiles et déjà très contraintes ! Les suppressions d'emplois, la casse des droits et garanties des agents, la mise en place de «l'État plateforme», les

restructurations territoriales et structurelles, l'abandon et le transfert au privé de missions sont déjà au rendez-vous (secteur public local, plan cadastral, fichier foncier, ubérisation de l'accueil du public au travers de plateformes privées dédiées au PAS et de convention de maison de service public avec la Poste...).

La CGT, ses fédérations de fonctionnaires de l'Etat, de la territoriale et de l'hôpitalière, proposent d'autres choix et revendiquent le renforcement et le développement des services publics pour une société fondée sur la cohésion sociale et la solidarité, ce qui nécessite des moyens budgétaires et humains.

Nous avons des propositions d'innovation et de modernisation, cela signifie :

- L'augmentation du pouvoir d'achat qui passe nécessairement par une revalorisation urgente de la valeur du point d'indice ; l'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière.
- L'abandon de l'augmentation de la CSG et le rétablissement complet d'une Sécurité sociale solidaire, universelle, basée sur les cotisations sociales à partir des richesses créées par le travail.
- Le non-rétablissement du jour de carence.
- L'arrêt des suppressions de postes.
- L'arrêt du processus de réforme territoriale ; le refus des annonces formulées dans le cadre du Projet Action Publique 2022.
- La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des missions publiques des collectivités territoriales dans l'intérêt des usagers ;
- L'instauration des 32 heures pour réduire le chômage et garantir des conditions de travail respectueuses des agents ;
- Le respect des principes statutaires en matière de formation et de pénibilité, à l'inverse de la logique portée par la transposition du CPF et du CPA ;
- La pérennité de l'emploi pour les personnels impactés par le nouveau décret portant sur les rythmes scolaires.
- Le respect des missions des travailleurs sociaux dans l'esprit des avancées de 1945, la reconnaissance réelle des qualifications par le passage en catégorie A des cadres d'emplois concernés.
- De véritables améliorations de carrière pour tous, qui appellent bien d'autres mesures que le protocole minoritaire PPCR imposé par le gouvernement ;
- La défense et l'amélioration des missions publiques, le renforcement du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers ;
- Des créations d'emplois statutaires et la poursuite du plan de titularisation et de dé-précarisation, notamment pour tous les « contrats aidés ».
- Une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer, et, plus globalement, des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail.

- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (CT et CHSCT)

La CGT insiste depuis plusieurs années sur le fait que pour répondre aux besoins de la population, pour renforcer le potentiel productif et créer des emplois, il faut augmenter les investissements publics. Ces investissements sont encore plus indispensables dans le contexte de cette crise économique, financière et sociale qui perdure depuis 2008. Le gouvernement a pris le chemin inverse. La politique d'austérité poursuivie pour répondre aux exigences des marchés financiers et satisfaire aux traités européens a conduit à une baisse de l'investissement public : celui-ci a reculé de 4,2 % à 3,5 % du produit intérieur brut (PIB). Sachant que deux tiers des investissements publics sont réalisés par les collectivités locales, on mesure l'ampleur des dégâts.

Pour la CGT, la réponse à ces politiques ne peut être que collective ! Construisons tous ensemble le rapport de force nécessaire pour arrêter la destruction de nos emplois et de notre service public !

Jef Lair
Toulouse, le 12 janvier 2018